

Concevoir un bâtiment de type passif

RS6644 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	230n, 232p, 234n
Formacode(s)	22250, 22354, 22454
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/05/2024
Date d'échéance	31/05/2027

Certificateur(s)

Propassif · SIRET : 51855536200012<https://www.propassif.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

En France, les enjeux environnementaux et la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre ont amené le secteur de la construction à évoluer vers des pratiques plus durables et éco-responsables.

Le parlement Européen demande depuis 2020, que le standard bâtiment passif soit appliqué à toutes les constructions neuves. Pour une mise en œuvre optimale de ce standard de haute efficacité énergétique, la France a besoin d'architectes et d'ingénieurs possédant des connaissances approfondies de la conception, de la construction et de la mise en chantier des bâtiments passifs.

Pour répondre à ce besoin, la certification a pour objectif d'attester les compétences des professionnels du bâtiment de demain. La certification "Concevoir un bâtiment de type passif" répond à un besoin exprimé aussi bien par le marché économique que par les professionnels du bâtiment en quête de savoirs afin d'être compétents dans la réalisation de projets à très faible impact environnemental.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Concevoir et dessiner l'enveloppe d'un bâtiment de type passif
2. Concevoir et dessiner les fenêtres, le système d'occultation et l'étanchéité à l'air d'un bâtiment passif
3. Concevoir et dessiner la ventilation et les fluides dans un bâtiment de Type passif
4. Concevoir un bilan énergétique d'un bâtiment de type passif, avec l'outil logiciel PHPP dédié
5. Évaluer l'efficacité énergétique et appréhender le coût économique d'un bâtiment passif

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pré-requis demandés pour l'inscription à la formation :

- Niveau d'étude : certification ou diplôme de niveau 5 dans les domaines technique du bâtiment / ingénieur / architecte
- Maîtriser l'outil informatique : Excel et son environnement , classe virtuelle
- Compétence en dessin : plan de bâtiment

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pré-requis demandés pour l'examen :

- Niveau d'étude : certification ou diplôme de niveau 5 dans les domaines technique du bâtiment / ingénieur / architecte
- Maîtriser l'outil informatique : Excel et son environnement , classe virtuelle
- Compétence en dessin : plan de bâtiment

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les membres du jury de l'examen sont au nombre de deux, deux personnes ayant elles-mêmes la certification Concepteur en bâtiment de type passif et travaillant dans la construction passive.

Les profils du jury de l'examen sont les suivants : architecte, ingénieur, responsable pédagogique. Le jury est externe à 50 %.

Base légale

Date de décision	31/05/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/05/2027
Date de dernière délivrance possible	30/11/2027

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS1688

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6644/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	2 916 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	38
Parcours menés à terme	33
Taux d'achèvement	87 %
Période	09/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	44
Montant total engagé	128 304 €
Coût moyen par dossier	2 916 €
Durée moyenne	75 h
Période	06/2024 – 08/2026

France compétences	89 %
Reste à charge titulaire	5 %
France Travail	5 %
Entreprise	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.